

● Qui réalise le prélèvement (frottis ou test HPV)

- un gynécologue
- un médecin généraliste
- une sage-femme même en dehors du suivi de grossesse

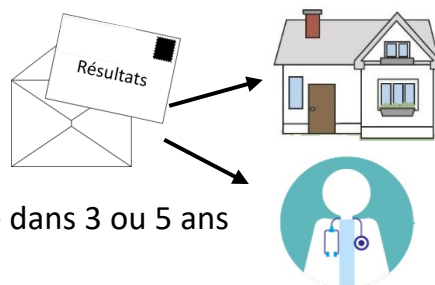


On peut faire le prélèvement dans un cabinet médical, un hôpital, un laboratoire, un centre de planification.

Une personne de confiance peut vous accompagner :
sœur, mère, amie, compagnon, mari, etc...

● Les résultats

Vous recevez les résultats à la maison environ un mois après l'examen :



- Si le test est normal, il faut le refaire dans 3 ou 5 ans selon votre âge
- Si le test n'est pas normal, il faut revoir le médecin pour faire d'autres examens

Un résultat anormal ne signifie pas que vous avez un cancer.
Votre médecin peut demander l'avis d'un spécialiste si besoin.

Partenaires nationaux et régionaux



**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Auvergne-Rhône-Alpes

www.depistagecanceraura.fr

15 travailleuses à l'ESAT Le Pennesuy Viriat (Adapei Ain) ont participé à la rédaction et la relecture de ce document rédigé selon les règles du Facile à lire et à comprendre et validé en octobre 2020 par le groupe d'experts FALC (Udapei Haute-Savoie).

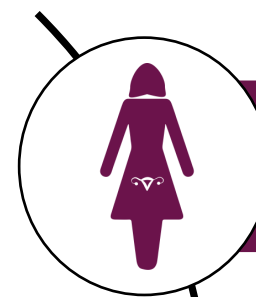


DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Auvergne-Rhône-Alpes



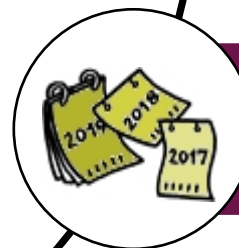
LE TEST CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



De 25 à 65 ans



**Gratuit avec le
courrier**



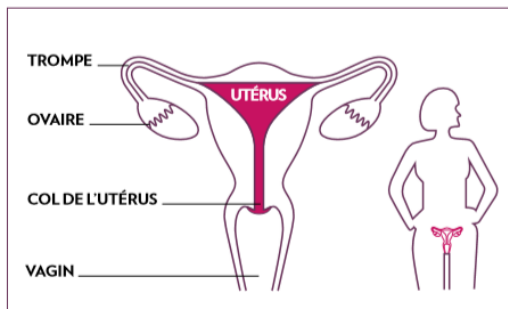
Tous les 3 ou 5 ans

www.depistagecanceraura.fr



● Qu'est-ce que l'utérus ?

L'utérus est la petite poche dans laquelle grandissent les bébés. Le col de l'utérus est l'ouverture de l'utérus. Il se situe au fond du vagin.



● Qu'est-ce que le test contre le cancer du col de l'utérus ?

C'est un prélèvement appelé **frottis** pour :

- voir si votre col de l'utérus est en bonne santé.
 - repérer des problèmes qui sont appelés lésions.
- Les lésions se situent sur votre col de l'utérus.

On peut soigner ces lésions avant qu'elles deviennent des cancers.



● Quand faut-il faire le prélèvement (frottis) ?

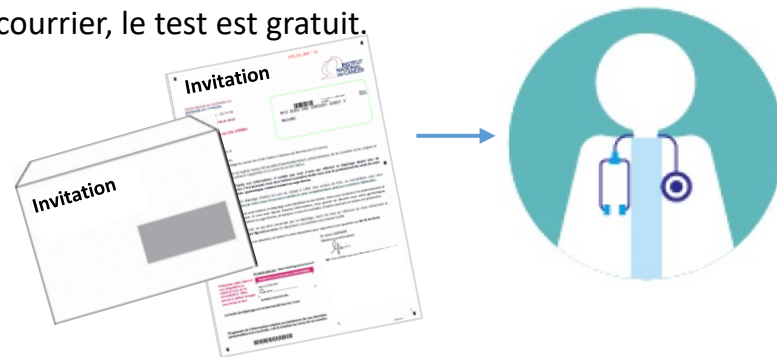
- De 25 ans à 29 ans tous les 3 ans
- De 30 ans à 65 ans tous les 5 ans
- Il se fait en dehors de vos périodes de règles.
- Il peut être fait même pendant la grossesse.
- Il est à faire même si vous ne voyez plus vos règles ou que vous êtes en ménopause.
- Il est à faire même si vous n'avez plus de rapports sexuels.

● C'est important pour toutes les femmes.

- Même si vous allez bien.
- Pour repérer les problèmes du col de l'utérus et les soigner plus facilement et plus rapidement.

● Comment se passe le prélèvement ?

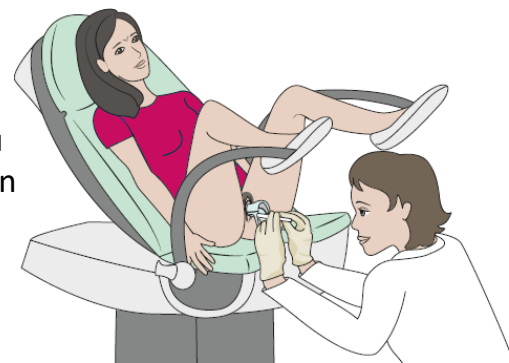
- Donner au médecin, le courrier si vous l'avez reçu (invitation papier ou électronique de la part de l'Assurance Maladie).
- Avec le courrier, le test est gratuit.



- Le prélèvement dure quelques minutes.

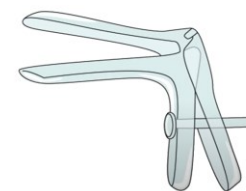
- Il peut être désagréable.

- On peut demander au médecin ou à la sage-femme d'arrêter l'examen si on est gênée.



- On peut choisir une femme ou un homme pour réaliser le prélèvement.

- Pour faire le test il faut enlever sa culotte.



- Pendant l'examen on est allongée sur le dos.

- Le médecin utilise un objet pour voir le col de l'utérus. Cet objet s'appelle un spéculum.

- Le médecin utilise une petite brosse pour prendre des cellules à analyser.

